



Mis en place au niveau national dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de directives européennes, le plan Ecophyto 2018 vise à réduire de 50%, si possible, l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018. Ce plan est principalement financé par les redevances pour pollutions diffuses via l'Office ONEMA.

En complément des bulletins de santé du végétal (BSV), d'autres actions sont en cours de déploiement, avec notamment les réseaux de ferme d'acquisition de références et de démonstrations ainsi que le plan d'actions régional validé en novembre 2010.

Réseaux de fermes Ecophyto : 5 nouveaux réseaux en région Centre

Un dispositif de démonstration et d'expérimentation se met en place progressivement dans toute la France afin de contribuer à l'objectif du plan Ecophyto 2018 visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en zone agricole. Ainsi, **87 nouveaux réseaux de fermes** d'acquisition de références technico-économiques et de démonstration (dispositif FERME) viennent d'être sélectionnés au niveau national et un **réseau d'expérimentations** sera déployé en 2011 pour tester des systèmes économes encore non éprouvés (dispositif EXPE).

Le dispositif FERME est composé de réseaux de fermes sur un même territoire (8 à 15 exploitations par réseau). Chaque réseau bénéficie d'un appui technique pour aider les exploitations à atteindre un IFT (Indice de Fréquence de Traitement) équivalent à 70 % de l'IFT de référence régional tout en maintenant la compétitivité des exploitations.

Objectifs du dispositif FERME

- Favoriser la transformation des systèmes de culture vers des systèmes économes en produits phytosanitaires.
- Constituer un référentiel des performances des systèmes de culture économes pratiqués.
- Jouer un rôle de démonstration, formation et information auprès du plus grand nombre.

63 exploitations engagées dans la région

Après une phase test en 2010 au sein de 18 réseaux de fermes dont un en région Centre (animé par le GDCIVAM de l'Indre – Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), le dispositif FERME vient de s'étendre avec la sélection de ces 87 nouveaux réseaux sur les 120 dossiers déposés à l'automne 2010. 1 000 exploitants sont ainsi engagés dans cette démarche.

Les nouveaux réseaux en région Centre

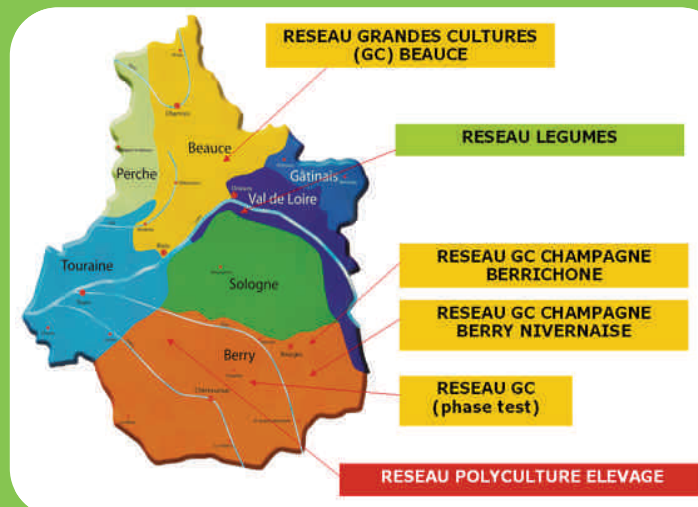
En région Centre, 5 nouveaux réseaux sont lauréats : trois en grandes cultures, un en polyculture-élevage et un en légumes.

Le comité de pilotage national a sélectionné ces réseaux sur la base de l'avis du comité d'évaluation régional, émanant du CROS (Comité Régional d'Orientation et de Suivi), de celui du comité d'experts animé par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique).

Les 4 réseaux animés par les Chambres d'agriculture sont composés d'exploitations avec des pratiques diversifiées et ont été structurés en partenariat avec les coopératives, les instituts et les lycées afin de rechercher la complémentarité des compétences et amplifier la diffusion.

Les agriculteurs membres des réseaux, les ingénieurs réseaux et partenaires ont été conviés au lancement officiel des réseaux de fermes le 24 février 2011 au SIMA (Salon International du Machinisme Agricole).

Fin 2011, ce dispositif FERME devrait atteindre 200 réseaux de fermes suite à un nouvel appel à candidatures en juin.



➤ Grandes cultures Beauce

Maître d'œuvre : Chambre d'agriculture (CA) Loir-et-Cher

Partenaires : CA Eure-et-Loir, CA Loiret, Agralys, Beauce Gâtinais Céréales, SCAEL, GDA et GEETA avec le soutien d'Arvalis-Institut du Végétal, du CETIOM et du Lycée agricole de la Saussaye.

➤ Grandes Cultures / Champagne Berrichonne

Maître d'œuvre : CA du Cher.

Partenaires : FDGEDA 18, Lycée agricole de Bourges, CA Indre, avec le soutien d'Arvalis-Institut du Végétal et du CETIOM.

➤ Grandes Cultures / Champagne Berry Nivernais

Maître d'œuvre : Axérial-Epis Centre

Partenaires : In Vivo, Arvalis, CETIOM

➤ Réseau Polyculture Elevage / Boischaud Nd- Gâtine Tourangelle

Maître d'œuvre : CA Indre,

Partenaires : CA Indre-et-Loire, Exploitation du lycée agricole de Fondettes, GVA Châtillon-sur-Indre et GDA Loches-Montrésor, Lycée agricole de Châteaoux, Coopérative laitière de la région Lochoise Verneuil-Reignac, Céralliance, OIER des Bordes, avec le soutien d'Arvalis-Institut du Végétal et du CETIOM.

➤ Réseau Légumes / Beauce et Vallée de la Loire

Maître d'œuvre : Chambres d'agriculture : Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir

Partenaires : stations d'expérimentations Légumes Centre Action, structures de la filière (APDLC, ADIB, Cadran Sologne), CTIFL, avec le soutien d'ARVALIS-Institut du Végétal, Maingourd et UNILET.

CERTIPHYTO : 8 000 exploitants formés

Quant aux formations Certiphyto, 317 sessions ont été réalisées à ce jour par les Chambres d'agriculture de la région : initialement prévue jusque fin 2010, la phase expérimentale de ce dispositif a été prolongée jusqu'en juin 2011. Ces formations sont l'une des voies d'accès pour acquérir le certificat qui sera obligatoire dès fin 2013 pour l'application et l'utilisation de produits phytosanitaires. Dans ce contexte expérimental, elles permettent aux chefs d'exploitations d'obtenir ce certificat avec une validité de 10 ans.

Les textes définitifs sont en cours de discussion et seront validés au plus tard en juillet avec la définition des modalités pour chacune des activités professionnelles concernées par Certiphyto :

- Utilisation professionnelle agricole
- Utilisation professionnelle non agricole
- Conseil
- Vente

Bulletin de Santé du Végétal



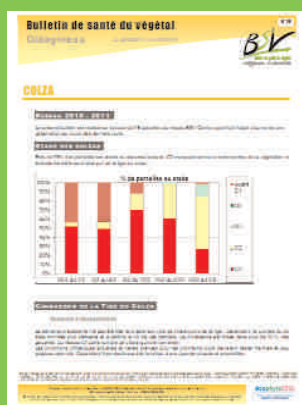
une information hebdomadaire pour optimiser le suivi sanitaire des cultures

Lancée en 2009, les bulletins de santé du végétal (**BSV**) visent à alerter les agriculteurs et les conseillers sur les risques sanitaires des cultures par des dispositifs d'observation et d'avertissements coordonnés. Ainsi, en région Centre, des bulletins sont diffusés gratuitement pour les filières grandes cultures, viticulture, légumes et arboriculture.

Afin de mettre à disposition du plus grand nombre une information fiable et représentative de la situation épidémiologique de la région, 130 structures se sont mobilisées : chambres d'agriculture, instituts techniques, coopératives, négoce, FREDON (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*), groupement de producteurs, industriels transformateurs, etc.

Le BSV en quelques chiffres au titre de 2010

- 18** filières suivies
- 1000** parcelles observées,
- 250** observateurs
- 130** partenaires
- 200** bulletins produits



ADIB	Association Départementale Interprofessionnelle de la Betterave rouge
ADPLC	Association des Producteurs de Légumes Conserves du département du Loiret et limitrophes
CIVAM	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et des Légumes
DRAAF	Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GDA	Groupe de Développement Agricole
OIER	Organisme Inter Etablissements du Réseau des Chambres d'agriculture
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
SCAEL	Société Coopérative Agricole d'Eure-et-Loir

UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL À METTRE EN ŒUVRE

Afin de répondre aux problématiques spécifiques à la région Centre et en complément des actions prévues au niveau national, un plan d'actions régional a été élaboré.

Le diagnostic régional et ce plan d'actions ont été validés par le CROS en novembre 2010. Ce dernier est le fruit des travaux de 3 groupes techniques régionaux réunissant les différents interlocuteurs régionaux concernés par Ecophyto :

- Le groupe « expertise territoriale » animé par la DRAAF et la DREAL.
- Le groupe « amélioration des pratiques agricoles » animé par la CRA Centre.
- Le groupe « zones non agricoles » animé par Nature Centre.

5 thématiques de travail pour les pratiques agricoles

- ▶ Réaliser l'inventaire des actions menées sur la réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytosanitaires, suivre sa mise à jour et en informer les acteurs du CROS. Envisager des travaux en commun.
- ▶ Favoriser le développement de filières pour permettre d'allonger les rotations.
- ▶ Approfondir les connaissances sur les auxiliaires des cultures.
- ▶ Diffuser un message concerté vers les agriculteurs et le grand public sur la réduction de l'usage et des impacts des produits phytosanitaires.
- ▶ Développer de nouvelles formes de conseil.

Une concertation sur la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les aires d'alimentation de captage prioritaires est également prévue dans chaque région : en région Centre, un groupe de travail animé par la DREAL va être mis en place dans cet objectif.

La santé et la protection

Un nouvel axe sur la santé et protection des utilisateurs a été créé en novembre 2010 (axe 9 du Plan Ecophyto). Les travaux vont être organisés autour de quatre thématiques portant sur le matériel agricole, l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI), les étapes de préparation de la bouillie et la veille sanitaire.

Encart rédigé par Marie-Noëlle Bruère
Chargée de mission Ecophyto 2018

Pôle Développement-Environnement
de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
Tél. 02 38 71 90 39 - Fax 02 38 71 91 12
marie-noelle.bruere@centre.chambagri.fr



Publication de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9

www.centre.chambagri.fr

Directeur de publication :
Pierre ROUSCHMEYER
Mise en page : Sylvie POUSSE
n° ISSN 1287-8529